

# La stratégie écophyto 2030

Réduire et améliorer  
l'utilisation des phytos

## VITICULTURE

N°10 du 02/06/2026

CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

## SOMMAIRE

[Météo](#)

[Stade](#)

[Mildiou](#)

[Oïdium](#)

[Black-Rot](#)

[Ravageurs](#)

[Biodiversité et santé des agrosystèmes](#)

## A RETENIR

**Mildiou** : peu d'évolution

**Oïdium** : peu d'évolution sur les parcelles traitées, légère progression sur parcelles témoins

**Black Rot** : symptômes plus réguliers sur secteurs historiques, mais restent isolés.

**Ravageurs** : faible présence de glomérules dans l'ensemble

## METEO

Pluies du 27 mai au 1<sup>er</sup> juin

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône-et-Loire	0	0
Côte-d'Or	0	0
Yonne	0	0
Nièvre	0	0
Franche-Comté	0	12,7

La semaine a été marquée par une période sèche et de fortes chaleurs en journée, bien au-dessus des normales. Les nuits sont restées heureusement encore assez fraîches.

Prévisions à 7 jours :



(Source : Météo France, Beaune (21200) le 01/06/2026 à 16h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

Côté températures, la baisse marquée observée depuis ce dimanche devrait se poursuivre progressivement tout au long de la semaine, avant une hausse attendue à partir du week-end prochain.

Parallèlement, un risque d'averses orageuses concernera la région dès ce mardi et pourrait se maintenir jusqu'au week-end.

## STADE

La pousse a été très active au cours de la semaine écoulée en raison des températures très favorables et des sols encore frais. De plus, l'évolution des grappes a été très rapide, avec une floraison qui s'est achevée dans bon nombre de parcelles, et des baies qui commencent à grossir.

Ainsi, les parcelles les plus tardives sont au stade « **mi-floraison** », et les plus précoces arrivent à « **grains de plomb** ». A l'échelle de la région, le stade le plus fréquemment observé cette semaine est « **nouaison** ».

Avec cette évolution rapide de la floraison, la campagne 2026 prend désormais un peu d'avance sur la campagne 2020 qui était la comparaison jusqu'à maintenant et se rapproche à ce stade plutôt de la campagne 2022.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	Fin floraison	Grain de plomb
Côte-d'Or	Fin floraison	Grain de plomb
Yonne	Fin floraison	Grain de plomb
Nièvre	Fin floraison	Nouaison
Franche-Comté	Mi floraison	Grain de plomb



Figure 1 : nouaison

# MILDIOU

## Situation

**245 parcelles traitées ont été observées ainsi que 23 témoins non traités.**

Les observations de cette semaine sont assez similaires à celles de la semaine dernière. Les symptômes restent rares à l'échelle du vignoble.

Quelques secteurs présentent une présence de symptômes un peu plus régulière sur feuilles (Côte chalonnaise et Mâconnais), mais globalement le vignoble reste sain en sortie de floraison.

Le plus souvent, ces quelques symptômes présents ne sont pas sporulés.

## Analyse de risque

La situation reste très saine sur une grande partie de la région. A ce jour le risque global peut être considéré comme faible sur une grande partie du vignoble.



Sur certains secteurs, les symptômes sur feuilles étant localement plus fréquents, le risque pourrait évoluer à la hausse si les conditions redevenaient favorables, notamment avec le retour des pluies annoncées dans la semaine.



\*Mesures prophylactiques : retrouvez les bonnes pratiques prophylactiques sur ce [lien EcophytoPic](#), et notamment l'épamprage qui, à ce stade, permet de limiter le risque mildiou.

# OIDIUM

## Situation

**245 parcelles traitées ont été observées lors de la tournée du lundi 01/06 + 23 témoins non traités.**

La situation évolue très légèrement et reste globalement saine à ce jour. La présence de symptômes sur feuilles est notée dans un peu plus de **7%** des parcelles traitées, et le nombre de feuilles concernées reste faibles (<10%).

Dans la plupart des situations, les symptômes observés présentent une sporulation limitée, probablement en raison de conditions trop sèches sur la période passée.

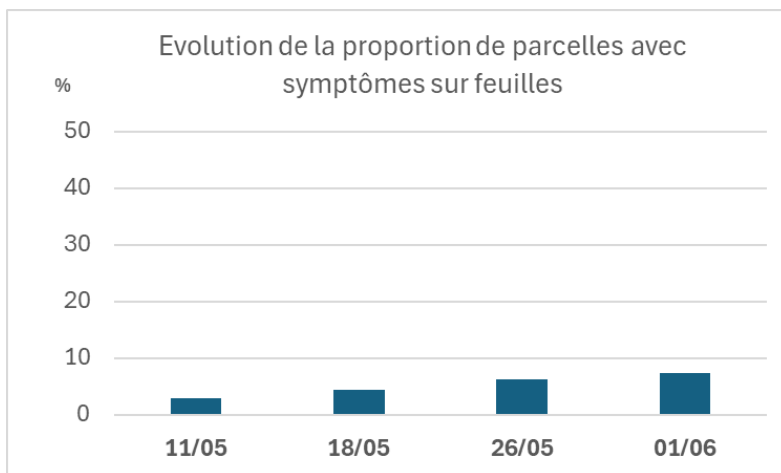


Figure 2 : Evolution des parcelles avec symptômes sur feuilles sur le réseau BSV.

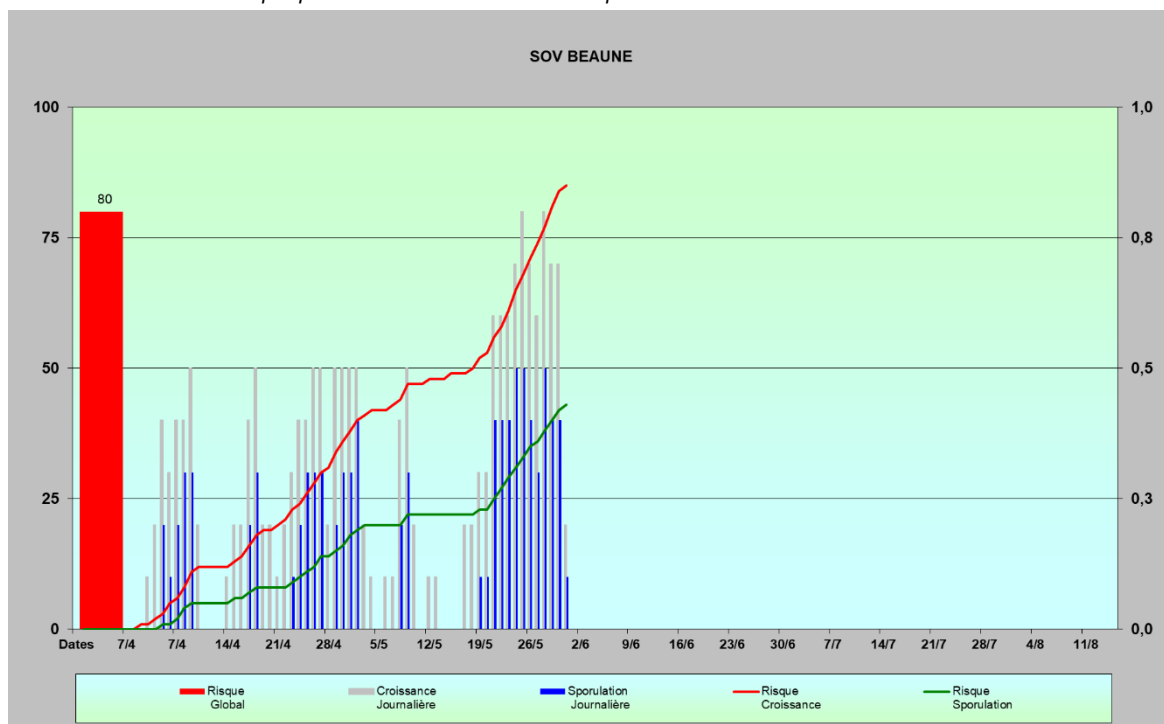
Les symptômes sur baies (ou pédicelles) repérés la semaine dernière hors réseau sur des parcelles à très fort historique n'ont pas évolués sur la semaine écoulée.

Sur les parcelles non traitées, l'évolution est un peu plus importante sur feuilles, notamment en Côte-d'Or, mais n'ai pas alarmante pour autant.

## Analyse de risque

Les conditions de la semaine dernière semblent avoir été favorables au développement de l'oïdium, avec des températures très élevées (cf. graph ci-dessous issu du modèle SOV). Si une alternance d'averses orageuses se confirme, les conditions devraient être favorables à la sporulation dans les prochains jours.

Graphique 2 : Données du modèle SOV pour le site de Beaune



La fréquence des parcelles concernées par des symptômes restant faible à ce stade de la campagne, le risque paraît plutôt stable (faible à modéré) pour les prochains jours.



risque nul                      risque modéré                      risque élevé

**L'évolution rapide de la phénologie va encore augmenter le risque dans les prochaines semaines, l'attention doit être optimale pendant le stade nouaison qui est une période de grande sensibilité à l'oïdium.**

\*Mesures prophylactiques : retrouvez les bonnes pratiques prophylactiques sur ce [lien EcophytoPic](#), et notamment l'ébourgeonnage dans le cep qui aère la zone des grappes.

## BLACK ROT

### Situation

Si les symptômes restent assez rares à l'échelle de la région, une présence un peu plus régulière est observée sur certains secteurs historiquement sensibles ce début de semaine (Beaujolais / Mâconnais / nord côte Chalonnaise). Ces taches présentent des pycnides sur leur face supérieure.

Ces observations font suite aux différents épisodes pluvieux enregistrés sur la première quinzaine de mai.

### Analyse de risque

En dehors des secteurs historiquement sensibles, il n'est pas nécessaire de considérer le risque Black Rot de manière spécifique. Il peut être intégré à la gestion du risque mildiou, sans anticipation particulière.

Sur les secteurs sensibles, une vigilance particulière est recommandée.

**Rappel** : la période de forte sensibilité des grappes au Black Rot débute actuellement avec la nouaison, et se poursuivra jusqu'au début de la véraison.

## RAVAGEURS

### Vers de la grappe

### Situation

La présence de glomérules est plutôt faible sur l'ensemble de la région (2/3 des parcelles en sont indemnes).

Cependant, localement, notamment sur les secteurs où les vols étaient un peu plus actifs en G1, les fréquences de grappes avec des glomérules sont plus importantes (Mâconnais).

La plupart de ces glomérules hébergent des larves d'Eudémis, à différents stades larvaires. Le vol de la seconde génération pourrait débiter d'ici quelques jours. Celui-ci sera surveillé par le réseau de pièges maillant le réseau.

## Flavescence Dorée

### Situation

Le nouvel arrêté préfectoral précisant les modalités de la lutte contre la flavescence dorée en Bourgogne-Franche-Comté a été signé le 7 mai dernier par la préfète de région.

Vous trouverez cet arrêté ainsi que les cartes des différentes zones de lutte insecticide via les liens suivants :

- [Lien de l'arrêté](#)
- [Lien des cartes](#)

Un message réglementaire joint à ce bulletin précise la période de protection pour les secteurs en lutte obligatoire. Pour rappel, les premiers traitements sont à réaliser entre **le 27 mai et le 4 juin** pour les zones de protection à 24-28 jours et en vignes mères de greffons. Pour les produits ayant une persistance d'action de 8 jours, le deuxième traitement sera à positionner du **04 au 12 juin**.

Pour les zones de protection 14-16 jours, la première intervention devra être réalisée entre **le 3 et 11 juin**.

Pour rappel, la protection obligatoire en pépinières viticoles doit être assurée en continu du **15 mai au 15 octobre**.

## BIODIVERSITE ET SANTE DES AGROSYSTEMES

Dans le but d'accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal, une note nationale biodiversité sera jointe chaque semaine à ce bulletin.

Cette semaine, **les araignées** sont sur le devant de la scène.



Toutes les fiches « biodiversité et santé des agrosystèmes » ainsi que « les fiches réglementaires » sont disponibles sur le site de la Chambre régionale de Bourgogne Franche-Comté.

**Abeilles** : Depuis 2024, la vigne a été reclassée en culture attractive concernant les abeilles et autres pollinisateurs. Ainsi, l'arrêté du 20 novembre 2021 s'applique désormais en viticulture.

La note nationale relative à la protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs, ainsi que la fiche vigne, jointes à ce bulletin, détaillent la conduite à tenir vis-à-vis des traitements qui auront lieu au moment de la floraison.

- [Arrêté pollinisateur](#)
- [Note nationale abeille](#)
- [Fiche Vigne Mention Abeille](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, BIO Bourgogne-Franche-Comté et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, BIO Bourgogne-Franche-Comté, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Soufflet Vigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aces Roses, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura ;



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques de leurs conseillers.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.